

tion de terre dans le dit fief et seigneurie de l'île de Montréal, sur lequel il y aura des bâtiments et étant avec tels bâtiments de la valeur de cinq cents livres courant au-dessus, aura lieu et sera obtenue pendant et durant les prochaines sept années qui s'écouleront, après la passation de la présente ordonnance, en payant la vingtième partie de la valeur de tel lot, morceau ou portion de terre et bâtiments, et pas plus; et en tout temps après l'expiration de cette ordonnance, et avant l'expiration de quatorze années, à compter de la dite époque, en payant la dix-huitième partie de la valeur de tel lot, morceau ou portion de terre et bâtiments, et pas plus; et en tout temps après l'expiration de quatorze années, à compter de la dite époque, en payant un seizième de la valeur de tel lot, morceau ou portion de terre et bâtiments, et pas plus; — que la dite commutation des dits droits de lods et ventes pour tout lot, morceau ou portion de terre, situé en la dite cité de Montréal, sur lequel il pourra y avoir des bâtiments dont la valeur sera moins de cinq cents livres courant, et plus de cent livres courant, aura lieu et sera obtenue pendant le dit premier espace de sept années, à compter de la passation de cette ordonnance, en payant un seizième de la valeur de tel lot, morceau ou portion de terre et bâtiments, et pas plus, et en aucun temps après l'expiration de cette ordonnance, et avant l'expiration de quatorze années, à compter de la dite époque, en payant un quatorzième de la valeur de tel lot, morceau ou portion de terre et bâtiments, et pas plus; et en tout temps après l'expiration de quatorze années, à compter de la dite époque, en payant un douzième de la valeur de tel lot, morceau ou portion de terre et bâtiments, et pas plus; — que la dite commutation des dits lods et ventes pour tout lot, morceau ou portion de terre, situé en la dite cité de Montréal, dans aucun des dits fiefs et seigneuries de l'île de Montréal, du Lac des Deux Montagnes et de Saint-Sulpice, ou pour tout lot, morceau ou portion de terre, situé en la dite cité de Montréal, sur lequel il n'y aura pas de bâtiments de la valeur de cent livres courant, aura lieu et sera obtenue pendant le dit premier terme de sept années, à compter de la passation de cette ordonnance, en payant un douzième de la valeur d'icelui, et en tout temps après l'expiration de ce terme de sept années qui suivront la passation de cette ordonnance, et avant l'expiration de quatorze années, à compter de la dite époque, en payant un dixième de la dite valeur, et pas plus; et en tout temps après l'expiration de quatorze années, à compter de la dite époque, en payant un huitième de la valeur de tel lot, morceau ou portion de terre et bâtiments.

Il fut de plus statué que le montant à recevoir pour arrérages de lods et ventes, et à être appliqué à l'usage du séminaire, n'excéderait pas 256,700 centimètres, toutes sommes de monnaies au-dessus de ce montant devant être payées au receveur-général de la province; et que les argentins venant des commutations, etc., seraient placés dans les fonds publics de la Grande-Bretagne; pourvu que la somme de 200,000 pût être dépensée pour l'achat de maison ou de terres, à être appropriées à des fins de religion, de charité, ou d'éducation, mais ne produisant pas de revenu.

Tel est l'état de la question: le séminaire, devenu en possession de l'île de Montréal vers l'an 1663; ses droits de propriété furent reconnus par des lettres patentes du roi de France en 1677, et confirmés en 1714, — reconnus par le gouvernement britannique en 1781, en reconnaissant "foi et hommage" et de nouveau confirmés en 1840. L'ordonnance de 1840 est déclarée "permanente" et il est statué "qu'elle restera en force jusqu'à ce qu'elle soit rappelée ou altérée par une autorité compétente"; mais il est clair que tel rappel ou altération ne peut que se rapporter à l'exercice de pouvoirs d'incorporation; et aux arrangements spéciaux faits pour cela, — non à la possession de propriété. Le droit du séminaire sur sa propriété, — qui, quoique confirmée par l'ordonnance de 1840, ne fut pas accordé par elle, — ne peut être invalidé, et cette propriété ne peut lui être ôtée, si ce n'est sous des circonstances qui justifieraient une confiscation comme dans le cas de tout propriétaire individuel.

Que l'île et la Cité de Montréal soient en possession d'une corporation ecclésiastique, retenant du pouvoir de prélever les paiements onéreux et vexatoires attachés à la tenure seigneuriale, ce paraît être un fort grief. Cependant, on ne doit pas oublier que les paiements faits au séminaire ne sont pas des dettes ecclésiastiques, mais des droits seigneuriaux. Ces droits seraient en force, et ces paiements auraient été à faire, sous toute circonstance, comme c'est actuellement le cas dans les seigneuries appartenant autrefois aux Jésuites, et maintenant entre les mains de la couronne. L'abolition de la tenure seigneuriale en quelque temps qu'elle aura lieu, les affectera toutes également.

Les protestants regrettent naturellement que des revenus pour un si haut mont soient employés au support d'un système auquel ils sont consciencieusement opposés. Néanmoins, leur égard pour la justice les empêchera de faire des démarches pour troubler la possession de la propriété qui a été entre les mains de ses possesseurs près de deux cents ans; et la conviction qu'il n'est plus expédient (pour ne pas dire plus) d'établir des corporations avec pouvoir de posséder des biens-fonds qui produisent un revenu, les portera à surveiller soigneusement les procédés de la législation par rapport à toutes les institutions en faveur desquelles on demande les pouvoirs d'incorporation.

Voilà, pour répondre au *Witness*, les arguments d'une feuille qui ne défend pas les principes catholiques, et qui cependant reconnaît la justice et le bon sens sur cette question délicate.

3. Nous maintenons notre avancé, M. l'Éditeur du *Witness*, et nous disons que la Hiérarchie Catholique a civilisé le monde. Si vous persistez à nier le fait, nous vous démanderons qui donc a pris la France à l'état de barbarie, et l'a élevée au premier rang des États civilisés? (Nous pouvons en dire autant des diverses nations de l'Europe.) Quidone a fondé toutes les Universités de l'Occident? Qui donc a créé les chefs-d'œuvre de Rome que le monde entier admire? Qui donc a fait éclore les siècles de Léon X, et de Louis XIV? A qui donc est due la plupart des gran découvertes, la poudre à canon, la boussole? — Vous parlez du Mexique, et de l'Amérique du Sud. Mais, prouvez donc que la situation de ces contrées soit attribuable au clergé catholique. Vous parlez de l'Italie. Mais cette terre n'est-elle cessé d'être la terre classique de la littérature et des beaux-arts? Vos idées de civilisation sont si matérielles, je suppose, que vous ne voyez que barbarie là où l'atmosphère n'est pas obscurcie par la fumée des usines et des locomotives. — On a de fausses idées sur l'état matériel du peuple des États romains, et de plus fausses encore sur ce qui concerne la somme de bien-être dont il jouit, comparativement aux autres peuples. — Certes, nous vous entamerions un chapitre bien délicat si nous vous parlions, à votre tour, de l'ignorance, de la pauvreté et de la dégradation d'une partie de la population anglaise; si nous vous demandions ce que vous avez fait et ce que vous faites encore de la malheureuse Irlande, etc., etc.

Vous parlez du massacre des Albigeois et de la St. Barthélemi. Ignorez-vous que les Albigeois se rendirent coupables de crimes politiques qui durèrent attirer sur eux les vengeances de la puissance civile? Ignorez-vous que le massacre de la St. Barthélemi fut une proscription politique et non pas un affaire de proscription religieuse? Au reste, M. l'Éditeur du *Witness*, sachez que les réminiscences ne manquent pas aux Catholiques, et qu'ils n'ont pas besoin de fouiller longtemps dans vos annales pour y découvrir l'existence de la plus affreuse Inquisition, comme pour y lire une législation contre leurs frères écrite en caractères de sang. Puisque vous nous y forcez, nous vous en fournissons la preuve, quelque bonjour. Nous allons terminer notre réplique en détruisant vos insinuations par rapport à l'Espagne. Nous allons, ici, faire jouer un arc à deux cordes. En vous donnant un complet démenti nous allons le donner conjointement à l'Historien encore vivant de l'Angleterre, Thomas Babington McCaulay, qui lui aussi a parlé de l'Espagne à votre manière. Nous imprimons nos arguments à un journal catholique, dont un collaborateur obligeant a bien voulu nous traduire un article digne de l'attention des lecteurs:

Quand la chaire ou la tribune vent donner une couleur forte à ses lucubrations contre l'Eglise catholique, elle tombe sur l'Espagne. De toutes les nations qui sont restées fidèles à la vraie foi, elle a toujours hérité de la meilleure part des acensations que la calomnie a débitées contre les royaumes chrétiens. Les

MELANGES RELIGIEUX.

MONTREAL, MARDI 12 MARS 1860.

Le *Witness* du 4 courant.

En remplissant, l'autre jour, la tâche de rédiger et de réfuter notre confrère du *Witness* sur une couple de points, nous promîmes de revenir sur le sujet: nous compléterons aujourd'hui notre réplique.

Sommairement, le *Witness* disait: 1° qu'il n'y avait pas que lui qui trouvait mauvais qu'on envoyât les enfants chez les Frères des Ecoles chrétiennes: que quelques catholiques les trouvaient aussi (soit d'une catholiques); 2° qu'aux écoles protestantes de la ville, ces enfants apprendraient quelque chose de la Bible; 3° A l'avancé que nous avions fait que la Hiérarchie catholique instituée par Jésus-Christ avait civilisé le monde, le *Witness* répondait: "Inquisition, etc." Voyez l'Espagne, l'Italie, le Mexique, l'Amérique du Sud, etc., pour preuves de ses succès. — L'écrit contenait encore quelques reproches adressés à la Hiérarchie, comme le massacre des Albigeois, des réjouissances à l'occasion de la St. Barthélemi, etc....

1. Nous ne dirons que peu de mots des écoles des Frères, et de cette science de la Bible que les enfants acquièrent aux *Sabbath Schools* et ailleurs. L'enseignement des Frères s'est conquis, en France, la supériorité sur l'enseignement des autres instituteurs primaires, et le Gouvernement encourage les Frères à un tel point qu'ils ne peuvent que difficilement suffire aux demandes. Ce seul fait dispense de toute apologie au sujet du genre d'éducation donnée par eux, et les catholiques dont par le *Witness*, sont, sans doute, quelque pygmées enlacés dans la queue des doctrines vieilles du Patriarche de Ferney. — Il doit être compris comme de raison, que nous ne prétendons pas dire que partout les succès des Frères soit le même; ceci n'importe pas à notre thèse: nous ne voulons parler que du genre de leur enseignement.

2. Nous répondons à notre confrère du *Witness* que nos enfants catholiques apprennent, dans nos institutions, tout autant d'écriture sainte qu'il leur en faut pour comprendre la nécessité de l'Unité de foi religieuse et pour

vivre en chrétiens intelligents et pieux. Si notre confrère est si entiché de son système sur la lecture de la Bible, nous l'invitions à venir avec nous au haut d'un des tours de Notre-Dame: de là nous pourrions lui montrer du doigt les beaux résultats de son système, dans cette diversité de petites églises qui s'anathématisent les unes les autres. De là aussi nous l'engagerions à prêter l'oreille au chant majestueux des églises catholiques, proclamant à l'unisson leur antique *Credo*, tandis qu'autour d'eux leurs frères séparés font entendre la cacophonie de leurs symboles contradictoires. Le contraste serait propre à faire impression sur l'esprit de l'Éditeur du *Witness* et à lui faire comprendre le ridicule qu'il y a à faire, même des enfants, autant d'interprètes de la Bible.

Traduction libre d'une correspondance du *Catholic Telegraph*, touchant l'histoire d'Angleterre de McCaulay, qui attaque dans cet ouvrage le Catholicisme de l'Espagne.

Quand la chaire ou la tribune vent donner une couleur forte à ses lucubrations contre l'Eglise catholique, elle tombe sur l'Espagne. De toutes les nations qui sont restées fidèles à la vraie foi, elle a toujours hérité de la meilleure part des acensations que la calomnie a débitées contre les royaumes chrétiens. Les catholiques en sentent la raison. Lucifer est le père de l'orgueil, et ses enfants lui ressemblent. Il pourrait, encore, supporter l'oppression; mais le mépris, c'est une chose qui est au-dessus de sa patience. Les commensales introduites par les croisades auarchiques du seizième siècle, n'ont pu faire fortune sur la terre de Ferdinand et d'Isabelle; les colporteurs de Bibles ont été requis là, comme les chiens dans un jeu de quilles. L'Espagnol curieux, comme tous les autres peuples, a pu s'arrêter pour voir quelle était cette légion de nouveaux apôtres, qui lui paraissait si comique; mais au premier mot, il a tourné sur les talons, et a continué son chemin avec le sourire du mépris sur les lèvres.

On le conçoit, c'est un peu trop humiliant pour celui dont la tête est pleine de son orgueil, et qui est gorgé de l'idée colossale de son importance. Oh! dit-il, ces pauvres Espagnols, qu'ils sont stupides! Ils sont encore les esclaves de leurs anciens préjugés. Oh! qu'ils aiment encore leur ignorance, qui les empêche de s'élever à la hauteur de cette science sublime, qui enseigne à l'homme à s'élever lui-même ne parla ceinture de ses sandales. Oh! les misérables qui ne veulent pas embrasser les doctrines de Lucifer qui a combattu le grand serpent... et qui a enseigné à nos premiers parents à se dépouiller de leur ignorance, pour se revêtir de la science du bien et du mal. Oh! les pauvres serfs de l'Eglise Catholique, qui refusent de recevoir le don de la liberté... ce principe d'élévation... qui produit le glorieux résultat de l'ancien paganisme... qui a enflé l'orgueil à l'homme, qu'il n'était pas beaucoup au-dessus du crocodile, du chat et de l'oignon — Lachaire et la presse hébraïques retentissent de ces belles phrases, tandis que le cuisinier argenté va s'enfoncer dans la poche du révérend prédicateur.

M. McCaulay a écrit afin d'empêcher £60,000 pour la seule vente de son manuscrit; le raisin d'Andalousie croît assez bien sur le charbon de sa native Ecosse à ce qu'il paraît. Mais pour gagner tant d'argent, il lui a fallu sacrifier la probité de l'histoire véritable, devant l'autel de la bigoterie, et s'allier aux colporteurs mal-peignés de la halle d'Exeter. C'est bien ce qu'il a fait; aussi il n'a pas oublié de représenter l'Espagne comme un exemple des funestes effets que peut avoir la domination de Rome.

Il faut que cet écrivain ait une grande confiance dans l'ignorance et la crédulité de ses lecteurs, pour qu'il ose condamner l'Eglise catholique, à cause de la diminution de la grandeur, des richesses et du commerce de l'Espagne. Il s'imagine apparemment que ses lecteurs ont oublié, ou n'ont jamais su, que de toutes les nations de la terre, depuis le temps de J.-C. jusqu'à présent, aucune nation n'a approché de la grandeur, de la gloire, des richesses et du pouvoir qu'avait acquis l'Espagne, lorsqu'elle était le plus attachée à l'Eglise catholique.

Qu'était l'Espagne avant que le protestantisme eut jeté la pomme de discorde parmi les différentes populations de l'univers? McCaulay nous l'apprend lui-même dans la *Revue d'Edimbourg* de 1833. *L'Empire de Philippe II était, sans aucun doute, le plus puissant et le plus glorieux qui ait jamais existé dans le monde.*

En Europe, il commandait à l'Espagne, au Portugal, aux Pays-Bas des deux côtés du Rhin, à la Franche-Comté, au Roussillon, au Milanais, aux Deux Siciles, à la Toscane, à Parme, et à plusieurs autres petits États d'Italie, qui dépendaient aussi entièrement de lui que Nizan et Régah de Bézar dépendent de la compagnie des Indes Orientales. En Asie, le roi d'Espagne possédait les Philippines et tous les riches établissements que les Portugais avaient faits sur les côtes de Malabar et de Coromandel. Il était maître de la Péninsule de Malacca, des îles aux épices, et de l'Archipel de l'Orient. En Amérique, ses domaines s'étendaient de deux côtés de l'Equateur jusqu'aux Zones tempérées. Ce qui fait penser, que ses revenus annuels étaient de quatre millions sterling, comme huit fois plus grande que celle que l'Angleterre donnait à la reine Elisabeth. Il avait une armée de 50,000 soldats, les plus braves qu'on pût désirer, pendant qu'alors l'Angleterre avait à peine

ne un seul bataillon, quelle ne pouvait pas même solder. Ses forces navales étaient de 140 galères. Il possédait encore ce qu'aucun prince n'a jamais possédé: l'empire universel sur la terre et sur la mer. Il était souverain des deux éléments. Ses soldats ont marché vers la capitale de la France, et ses navires ont menacé les côtes de l'Angleterre.

Cette ascension de l'Espagne sur l'Europe était bien méritée, suivant M. McCaulay lui-même. C'était une supériorité acquise par les sciences de la guerre et de la politique. Dans le seizième siècle, l'Italie n'était pas plus la terre des grands artistes que l'Espagne n'était celle des héros et des grands politiques. Le trône de Ferdinand et d'Isabelle, dont la gloire était celle de l'Europe chrétienne, était environné d'une troupe de savans, d'hommes d'état, de guerriers dont les noms brillent dans l'histoire, et qui n'ont jamais été surpassés, ni dans les temps anciens, ni dans les temps modernes; cette nation souveraine d'après McCaulay n'avait point son égale, ni en temps de guerre ni en temps de paix. Les impétueux chevaliers de la France et les phalanges indomptables de la Suisse s'éclipsaient devant l'infanterie espagnole. Dans les guerres du nouveau monde, où il fallut une autre tactique, des aventuriers, sortis du commun du peuple, ont montré une fertilité de ressources pour commander et négocier, telle que l'histoire en offre à peine d'exemples.

Dans aucune société moderne, McCaulay le confesse, pas même en Angleterre du temps de la reine Elisabeth, époque qui fut l'apogée de la gloire de l'Angleterre. Il n'y a eu des hommes aussi savans, aussi éminens dans les arts, que ceux que l'Espagne a produits dans le seizième siècle. Les plus grands écrivains étaient presque tous des soldats distingués ou de grands politiques. Boscan a porté les armes avec une grande réputation. Garcilasso de Vega est tombé les armes à la main, pendant une guerre orageuse. Alonso de Ercilla a combattu dans la guerre d'Aracua, et a ensuite célébré ses vaillantes campagnes par les plus beaux vers héroïques que l'Espagne ait jamais produits. Hurtado de Mendoza, dont les vers ont été comparés à ceux d'Horace, et qui est l'auteur d'un petit roman qui est évidemment le modèle qui a servi à celui de Gil Blas, était un soldat de la trempe la plus forte et la plus héroïque. Lope s'embarqua sur l'Armada, et Cervantès fut blessé à Lé-pante.

Voilà donc un empire qui fut le plus puissant et le plus glorieux qui ait existé au monde, — domination qui s'étendait dans tous les climats, — richesses inépuisables, prospérité commerciale, — renommée militaire et littéraire, poètes-guerriers, politiques-lettrés. Cherchons-nous un monarque dont le diadème fut plus brillant et le sceptre plus puissant que ceux d'Auguste? nous trouvons Philippe II. Voulez-vous désigner un prince plus grand que Constantin, plus pieux que Théodose? Nous nommons Ferdinand le Catholique. Alexandre ne fut pas plus ardent à conquérir un monde entier que Cortés. Scipion aurait envié l'esprit chevaleresque de Gonzalve, Hannibal aurait pris des leçons de l'intrépide, mais in-pitoyable Alva. Mendoza pouvait donner la main à Homer, Ercilla n'aurait pas rougi de saluer Virgile. Les hommes d'Etat pourront toujours trouver un modèle dans Ximènes, et les diplomates un maître dans Gondamar.

Telle était la gloire de l'Espagne dans le seizième siècle. Cette gloire éblouissante est obscurcie. Où est-elle? Ce soleil rayonnant est tombé! Qui a occasionné cette chute épouvantable? Le Catholicisme était-il quelque chose de nouveau sur la terre de Ferdinand et d'Isabelle, de Charles V ou de Philippe II? Le chevaleresque Gonzalve, le vaillant Ximènes, Vega, Ercilla, Mendoza, Lope, Gondamar et Cervantès n'avaient-ils point éprouvé quelque chose de son influence? Ces monastères couverts de lierre, ces cathédrales où les moines croissent depuis mille ans, ne doivent-ils rien à son zèle et à sa piété? Les populations d'Aragon et de Castille, depuis le prince jusqu'au paysan, ne font-ils pas depuis un temps immémorial des pèlerinages à St. Jacques de Compostelle? En un mot, le catholicisme est-il une nouveauté, qui sortie des dé-serts de l'Afrique, soit venue comme le *sirocco* tout empoisonner de sa brûlante haleine? Nous pourrions le croire, si nous ajoutions foi à monsieur Thomas Babington McCaulay, aux déclamateurs criards de la chaire, et aux écrivains colporteurs, qui sont tous déterminés à noircir *per fas et nefas* l'Eglise catholique.

Une chose singulière, mais aussi bien comode, c'est la logique des sectaires; elle ressemble à la logique du loup et de l'agneau de la fable. Je vois vous étrangler, dit le loup, parceque vous troublez mon écurie. Cela ne se peut, dit l'agneau, car le courant vient de vous à moi. — Vous m'avez insulté, il y a un certain temps. Hélas! je n'étais pas né. Mais, c'est donc votre frère. Cela ne pourrait être, car je n'ai pas de frère. En ce cas, c'est votre père. Et le loup fort de sa logique, tomba sur l'agneau et le dévora. Pour la bigoterie des sectes, que l'Eglise catholique soit au-dessus ou au dessous du courant, c'est tout pour elle qui braille l'eau. Qu'importe-tion soit riche ou pauvre, forte ou faible, victorieuse ou vaincue, il faut toujours qu'elle soit condamnée.

Depuis les premiers siècles de la chrétienté, l'Espagne a toujours été catholique. Le nom de catholique a toujours été son titre chéri; le titre noble et distingué dont elle se fait toujours honorer. Il faudrait autant chercher à lui ravir son existence, qu'à lui ôter son nom de catholique. Ses rois, tout toujours regardés comme leur plus glorieuse épithète; et le peuple nimerait mieux se laisser ensevelir que de renoncer à le posséder. Sa grandeur terrestre, la gloire et la prospérité qui dominent sur le prédestiné qui s'élève majestueusement au milieu des nations de l'Europe, elle sait qu'elle les a acquises du temps que l'Eglise Catholique

vous dirais que tu vinsses au club pour entendre nos orateurs.

PIERRE.

Cela n'est pas nécessaire: outre qu'ils ne voudraient pas, selon leurs habitudes tyranniques, écouter mes objections, je les sais par cœur; j'ai lu leurs livres, cela me suffit; ils ne font autre chose que répéter des folies aussi anciennes que le monde pour la plupart.

PAUL.

Tu m'as exposé les obstacles de l'association partielle pour une fabrique ou une terre; mais que penses-tu de l'association universelle par la fraternité des peuples? Nos chefs disent que c'est là qu'il faut arriver par le progrès de l'idée et qu'alors il ne pourra y avoir aucune misère sur la terre, parce que les peuples s'entraideront et que, ne pouvant être tous frappés à la fois par les mauvaises récoltes, par les crises commerciales et industrielles, ils en auront les moyens. Il me semble qu'il y a là du vrai.

PIERRE.

Voilà de belles phrases pleines de vent. Si je n'avais pas tant envie de dormir, il me serait facile de dissiper les illusions qu'elles produisent dans ton esprit; ce sera pour demain si tu veux. Il est près de minuit; honteusement c'est demain dimanche.

A continuer.

raire un intérêt du capital qu'il a conquis par le travail, au profit de tous, avant et après.

J'ai établi que les ouvriers se partageaient 300,000 fr. en une seule année. Ils en auront probablement autant l'année prochaine et suivantes; mais si, au lieu de laisser marcher la forge, ils prenaient le capital, ils se partageraient 200,000 fr. une fois, au lieu de 300,000 fr., et l'année suivante, ils n'auraient rien. C'est ce qui s'appelle éventrer la patte pour manger quelques œufs sans coque; elle ne pond plus.

Les socialistes te diront qu'ils lui feront rendre deux œufs par jour, en associant les ouvriers de Reynier au moyen des 200,000 fr. qu'on lui prendra.

Si ce capital a été partagé, il faut qu'on se dépêche de former l'association et de renverser les 200,000 fr. Quelque prompt qu'on soit, il est bien à craindre que grand nombre de notes-partis n'aient disparu ou ne soient fort écorchées.

Enfin supposons les associés, avec un capital quelconque: dis-moi, connais-tu dans la masse d'ouvriers du voisin, un seul homme aussi capable que lui de diriger les travaux de la forge et de toutes les opérations commerciales qui en découlent? Ils choisiront trois, cinq ou sept des moins incapables, pour le conseil d'administration; en mettant à part l'expérience et l'inhabileté, ce conseil aura-t-il l'Unité de vues et d'action d'un seul directeur? Aura-t-il, pour conserver et accroître ce capital qui appartient à tous, la même

solicitude que Reynier qui avait engagé dans l'entreprise l'avenir de sa famille? Non, cela n'est pas possible, car ce n'est pas dans la nature de l'homme. L'association ne durera pas 6 mois: La discorde s'établira tout d'abord pour la fixation du minimum des salaires, en raison de l'habileté et de l'aptitude de chacun, si c'était ce système de communauté qui fut admis. Si c'était la communauté égalitaire, elle se dissoudrait dès les premiers jours, parce que l'ouvrier habile et actif ne consentirait jamais à se mettre au niveau de l'incapable et du paresseux. Mais quel que soit le mode d'association, il suffit que le principe de la communauté y entre d'une manière ou d'une autre, pour qu'il y ait peu d'ardeur pour le travail, et partant, diminution de produits. On verrait rapidement baisser le dividende et bientôt il faudrait entamer le capital pour faire face aux besoins des ouvriers. Ce triste état de choses, joint aux divisions et même aux haines intérieures, pousserait les ouvriers à demander à Reynier de reprendre sa forge.

Ce que je viens de te dire de cette usine, s'appliquerait à toutes les autres et même à la terre qui est aussi une fabrique.

Tu as entendu parler du célèbre Jacques Bujault, propriétaire près de Mesle, qui a écrit de si bons livres pour enseigner l'agriculture aux paysans et les rendre plus moraux. Les cultivateurs firent une grande perte quand il mourut: il ne se bornait pas à écrire, il prêchait d'exemple et sa propriété était admirablement cultivée. Il multipliait ainsi les

produits au profit de tous, ce qui lui permettait d'employer tous les bras disponibles autour de lui et dans toutes les saisons. C'est ainsi qu'il partageait à chacun les fruits de son intelligence et des capitaux qu'il avait accumulés. Ainsi la misère était inconnue dans les alentours.

Tu vois par là que le dernier manœuvre n'était pas propriétaire de sa terre. Il est donc vrai de dire que la fortune des riches est aussi celle des pauvres, puisque les premiers partagent tous les jours avec les seconds par le travail que ceux-ci créent avec leur intelligence. Les riches ne sont exactement que les administrateurs, les tuteurs, les directeurs des pauvres et il est évident que Dieu a permis qu'il y en ait pour qu'ils jouent ce rôle. Si par une barbare et stupide injustice, les socialistes les détruisaient, il s'en créerait d'autres, parce qu'ils sont indispensables et qu'il résulte de la force des choses et surtout de la liberté, que tout homme doit avoir le droit de travailler comme il veut et de jouir du fruit de ses sueurs.

Comprends-tu maintenant que les trente-trois millions de travailleurs ne s'enrichissent pas en prenant les terres, les fabriques et les capitaux d'un petit nombre de riches, qui leur sont presque aussi indispensables que l'air qu'ils respirent?

PAUL.

J'avoue que les raisonnements troublent mon imagination, au point que je me sens incapable de te répondre. C'est pourquoi je

ce capital qui appartient à tous, la même

capable de te répondre. C'est pourquoi je

les a acquises du temps que l'Eglise Catholique